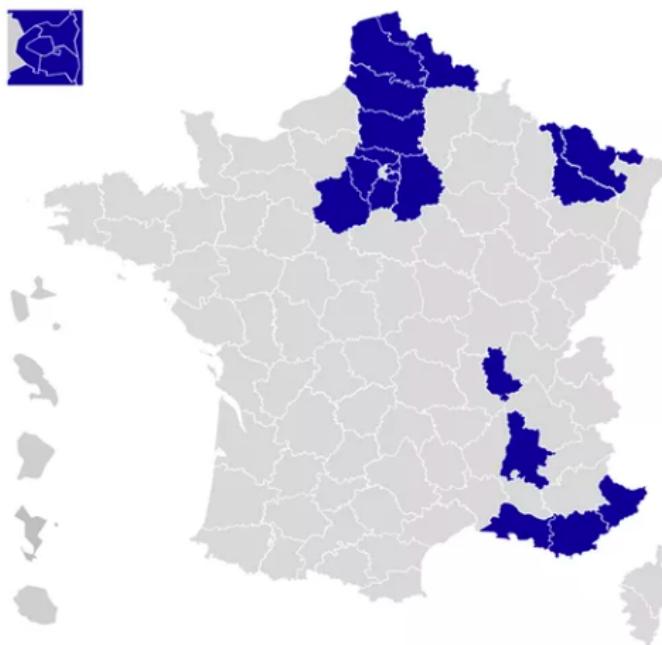


Ecrit par Echo du Mardi le 26 février 2021

Reconfinement : le Vaucluse passe entre les gouttes



20 départements sous surveillance renforcée

Alpes-Maritimes	Paris
Bouches-du-Rhône	Pas-de-Calais
Drôme	Rhône
Essonne	Seine-et-Marne
Eure-et-Loir	Seine-Saint-Denis
Hauts-de-Seine	Somme
Meurthe-et-Moselle	Val-d'Oise
Moselle	Val-de-Marne
Nord	Var
Oise	Yvelines

20 départements français sous surveillance renforcée • © Matignon

Dans son point presse d'hier sur la situation sanitaire liée au Covid-19, le Premier ministre Jean Castex a annoncé l'ouverture de 'concertations' dans les jours à venir entre préfets et élus dans les 20 départements* les plus fortement touchés par l'épidémie. Autant de départements qui « cumulent des indicateurs défavorables » (niveau d'incidence, part de variant supérieure à 50%, pression hospitalière, accélération de la circulation virale).

Des territoires où il est fortement probable que le Gouvernement se dirige vers des mesures comparables à celles prises à Nice et à Dunkerque avec un confinement durant au moins deux week-ends même si certains élus locaux en demandent davantage.

Le Vaucluse cerné par les départements à risque

Pourtant 'cerné' par ces zones à risques (Drôme, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes, Var) le Vaucluse ne figure pas dans cette liste des départements en sursis. Une situation qui s'explique notamment par [la poursuite de la baisse du taux d'incidence en Vaucluse](#). En effet, la semaine dernière,



Ecrit par Echo du Mardi le 26 février 2021

ce taux s'élevait à 210 nouveaux cas pour 100 000 habitants contre 240 la semaine précédente après avoir atteint 289 durant la 3^e semaine de janvier. Dans le même temps, le département enregistre également une légère baisse du nombre de cas en milieu scolaire. Cependant, la stagnation du nombre de personnes hospitalisées incite encore à la plus grande prudence.

**Les départements concernés : toute l'Ile-de-France (soit 8 départements), le Nord, le Pas-de-Calais, l'Oise, la Somme, les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, Rhône, la Drôme et l'Eure-et-Loir.*